

[Français]

LA COUR DE L'ÉCHIQUIER

A PROPOS DE LA VERSION FRANÇAISE DES
RÈGLES ET ORDONNANCES GÉNÉRALES

M. André Fortin (Loibinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Pourrait-il nous dire quand les règles et ordonnances générales de la Cour de l'Échiquier seront publiées en français?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la dernière fois que l'honorable député a posé cette question, j'ai tenté de convaincre le président de la Cour de l'Échiquier que la question était urgente. Mais, de toute façon, j'ai l'impression qu'il nous faudra attendre encore quelques semaines.

[Traduction]

LES TRANSPORTS

SAINT-JEAN (N.-B.)—LA MANUTENTION DES
TRÈS NOMBREUSES CARGAISONS

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre suppléant des Transports à qui j'ai donné un préavis tôt ce matin. Le ministre peut-il nous renseigner sur l'embouteillage très grave du port de Saint-Jean et nous dire ce que font le gouvernement, les chemins de fer et la direction du port pour s'acquitter de leurs tâches à cet égard?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa courtoisie habituelle. A Saint-Jean, la manutention des marchandises diverses a atteint un niveau anormalement élevé en raison des grèves qui ont lieu sur la côte est des États-Unis. Tous les postes à quai sont utilisés pour le chargement et le déchargement des cargaisons mixtes. Le problème est de trouver des postes à quai pourvus d'installations suffisantes pour la manutention des cargaisons des céréaliers.

C'est la main-d'œuvre, semble-t-il, qui constitue le nœud du problème, car elle est insuffisante en ce moment pour faire face à une situation anormale comme la présente. Les 42 à 45 équipes disponibles travaillent douze heures par jour du lundi au vendredi et huit heures le samedi et le dimanche, mais elles sont incapables de répondre aux besoins d'une période de pointe de caractère aussi exceptionnel.

M. Bell: Je remercie le ministre de ces renseignements détaillés. Dans notre parti nous

le verrions volontiers à la direction du ministère des Transports, ce qui nous permettrait d'obtenir des renseignements complets chaque jour.

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous dire quand il sera en mesure de présenter un rapport au sujet duquel nous demandons des renseignements depuis plusieurs mois. Je veux parler du rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité. Nous sommes revenus à la charge plusieurs fois. Le premier ministre peut-il nous dire quand nous recevrons le rapport ou nous donner la raison du délai?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Aucune date n'a été fixée, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre ne pourrait-il pas s'occuper de la question du rapport étant donné que l'affaire traîne depuis des mois? Pour ma part, j'ai peine à comprendre la raison du retard et le motif qui empêcherait le dépôt du document à la Chambre. Ce genre de retard, si je puis m'exprimer ainsi, peut fort bien susciter des soupçons sur les raisons du gouvernement pour en différer le dépôt.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme il s'agit d'une commission royale d'enquête sur la sécurité, la question est plutôt délicate. Comme je l'ai expliqué au début de la session, nous nous trouvons dans la situation difficile d'essayer de divulguer certaines parties du rapport tout en gardant secrètes d'autres parties dont la révélation nuirait à la sécurité du pays. Ce sont ces décisions qui nous causent des difficultés et qui expliquent le retard.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, au sujet de ce rapport, puis-je demander au premier ministre s'il sera remis, ou s'il l'a déjà été, aux chefs des gouvernements précédents, ou à chacun des trois anciens premiers ministres qui, à titre de membres du Conseil privé, y auraient droit, ou à quelqu'un en dehors du cabinet actuel?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, pour ce qui de savoir qui en prendra connaissance, il n'y aura pas de problème